

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTÉ, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N° 019 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
RATIFICATION DE L'ORDONNANCE N° 2021-019 /
PRES DU 1^{ER} OCTOBRE 2021 PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DE L'ACCORD
DE CREDIT N° 6905-BF ET DE DON N° D833-BF,
SIGNE LE 14 JUILLET 2021 A OUAGADOUGOU
ENTRE LE BURKINA FASO ET L'ASSOCIATION
INTERNATIONALE DE DEVELOPPEMENT (IDA)
POUR LE FINANCEMENT DU PROJET
COMMUNAUTAIRE DE RELANCE ET DE
STABILISATION AU SAHEL (PCRSS).**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), par le député **Edmond OUEDRAOGO**, rapporteur.

Juin 2022

L'an deux mil vingt-deux et le samedi 11 juin de 15 heures 02 minutes à 15 heures 19 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), s'est réunie en séance de travail sous la présidence de la députée Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA, Présidente de ladite commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant ratification de l'ordonnance n° 2021-019/PRES du 1^{er} octobre 2021 portant autorisation de ratification de l'Accord de crédit n° 6905-BF et de don n° D833-BF, signé le 14 juillet 2021 à Ouagadougou entre le Burkina Faso et l'Association Internationale de Développement (IDA) pour le financement du Projet Communautaire de Relance et de Stabilisation au Sahel (PCRSS).

Auparavant, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH), saisie pour avis a désigné le député Edmond OUEDRAOGO pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des finances et du budget (COMFIB), saisie au fond. Ces séances se sont déroulées le jeudi 09 juin et le samedi 11 juin 2022 sous la présidence du député Yves KAFANDO, Président de ladite Commission.

L'ordre du jour des travaux de la Commission a porté sur les points suivants :

- compte-rendu des travaux de la COMFIB,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA COMFIB

Le rapporteur a présenté le compte-rendu en deux points :

- audition du gouvernement,
- débat général.

I.1-Audition du gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Seglaro Abel SOME et madame Brigitte Marie Suzanne COMPAORE/YONI, respectivement ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective et ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie des Finances et de la Prospective, chargée du Budget, assistés de leurs collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice et des Droits Humains, chargé des Relations avec les Institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- introduction ;
- objectif de développement, bénéficiaires et zones d'intervention du projet ;
- description technique du projet ;
- montant et conditions du financement ;
- conclusion.

Les informations relatives à ces différents points sont contenues dans le rapport de la COMFIB.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé des motifs du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations, à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Les différentes réponses à ces préoccupations figurent dans le rapport de la COMFIB.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la Commission des finances et du budget (COMFIB), des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Pour la Commission, le financement du Projet Communautaire de Relance et de Stabilisation au Sahel (PCRSS) peut contribuer efficacement au relèvement et à la résilience des communautés dans les zones cibles au niveau national et à travers une approche régionale. Les services et infrastructures socio-économiques intégrés, les moyens de subsistance et le développement territorial pourraient être améliorés ainsi que la disponibilité des données et les mécanismes de coordination régionale.

Au vue de ce qui précède, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) émet un avis favorable à l'adoption du présent projet de loi.

Ouagadougou, le 11 juin 2022

La Présidente

Le Rapporteur

Edwige Ninon YAMEOGO/SANKARA

Edmond OUEDRAOGO

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	YAMEOGO/SANKARA Edwige Ninon	Présidente
2.	OUEDRAOGO P/ Sosthène	Vice-président
3.	YELKOUNY O. Hermann	1 ^{er} secrétaire
4.	BAZIE Jean Hubert	Membre
5.	COULDIATI S. Prosper	Membre
6.	KONSEIBO/TIENDREBEOGO F. M. Pélagie	Membre
7.	OUEDRAOGO Edmond	Membre
8.	OUEDRAOGO Souleymane	Membre
9.	TAPSOBA Adélaïde Léontine	Membre
10.	ZAONGO Ratoussamba	Membre
11.	KOUANDA Saïdou	Député CAGIDH

LISTE DU DEPUTE ABSENT

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	LOURE Arouna	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	KANKOUAN Karidia	2 ^e secrétaire
2.	DAMIEN/YOUL Ini Inkouraba	Membre
3.	TAPSOBA Bassibiri Denis	Membre

LISTE DU PERSONNEL DE LA CGSASH

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	ZERBO Jean Gabriel	Coordonnateur Panel Haut niveau
2.	DIRA Yacouba	Administrateur parlementaire
3.	KERE/NIKIEMA BIBATA	Administrateur parlementaire
4.	BADINI/DIAKITE Mariame	Administrateur parlementaire
5.	OUEDRAOGO T. Nestor	Secrétaire d'adm. parlementaire